

Janvier 2011

GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

GROUPE



Investisseur de long terme

Partenaire de l'État, des collectivités locales, des universités et des entreprises

Gestionnaire du livret A

Financier du logement social

Au service de la ville durable

La Caisse des Dépôts et ses filiales concurrentielles interviennent dans les domaines de l'ingénierie, de l'aménagement, des transports, du développement économique, de l'économie de la connaissance, de l'immobilier et de l'environnement.

Notation financière : AAA/Aaa

GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Patrick François

Directeur régional Ile-de-France
de la Caisse des Dépôts
2, avenue Pierre Mendès-France
75468 Paris cedex 13
Tél. : 01 49 55 68 10

Financer le Grand Paris

Relever l'horizon. Voir au-delà de nos destins personnels. Préparer la croissance des années 2020. Quel défi enthousiasmant ! Le Grand Paris est un projet d'aménagement phare qui va structurer toute l'agglomération parisienne pour le siècle à venir, comme l'avait fait le métro parisien de 1900.

La Caisse des Dépôts et ses filiales ont toujours su répondre aux attentes de la Nation. Ce fut le cas pour la construction des écoles primaires, des réseaux routiers et ferroviaires, puis plus récemment des grands territoires d'habitat urbain.

Aujourd'hui comme hier, nous restons fidèles à nos missions d'intérêt général que sont l'accompagnement du logement social, de la rénovation urbaine, des transports en

commun, de la rénovation hospitalière, du développement universitaire...

La réussite du Grand Paris exigera des financements considérables de très long terme, jusqu'à 60 ans. Les prêts sur Livret A et Livret Développement Durable pourront y contribuer. Une telle intervention supposera la disponibilité de cette ressource, dont l'État est le maître de l'attribution comme nous l'avons exprimé dans le débat sur l'avenir du Livret A.

C'est notre raison d'être que d'appuyer les pouvoirs publics dans ce projet d'intérêt national.

Augustin de Romanet,
Directeur Général
de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts, investisseur de long terme...

4 ambitions pour le Grand Paris

1) Construire les transports du XXI^e siècle

Le futur réseau devra non seulement répondre aux exigences d'une Ville-Monde, mais aussi à celles du quotidien des Franciliens. Pour cela, il devra être connecté aux autres réseaux de transport, et disposer d'un système d'accessibilité qui permette, à partir de chaque gare, de drainer les territoires.

La réalisation de cette ambition sur une durée la plus courte possible suppose la mobilisation de compétences et de moyens techniques et financiers considérables. Elle requiert également des solutions innovantes issues de nécessaires partenariats avec les acteurs institutionnels et entre les opérateurs.

Au service de ces objectifs, la Caisse des Dépôts mobilisera le savoir-faire de ses filiales :

- **Transdev**, qui propose et exploite des solutions globales de mobilité auprès du STIF, des collectivités locales et de grands prescripteurs privés franciliens ;
- **Egis**, groupe d'ingénierie et de conseil, et Transdev qui inventent la Gare du futur et son accessibilité ;
- **CDC Infrastructure**, qui finance en fonds propres et à long terme des projets de transport respectueux de l'environnement.

LES PPP POUR INVESTIR À LONG TERME

Un constat partagé : ni les finances publiques classiques, ni une fiscalité spécifique ne suffiront à couvrir l'ensemble des besoins. Ceci impose de nouveaux modes d'action associant financements publics et privés. À cet effet, les Partenariats public-privé (PPP) ont démontré leur utilité.

La Caisse des Dépôts est, avec ses filiales, un acteur majeur en ce domaine. Les PPP sont aujourd'hui utilisés dans tous les secteurs : transport (TGV), équipements scolaires, universitaires, hospitaliers et culturels... Dans le projet du Grand Paris, des sections du métro et, à l'instar du métro de Barcelone, certaines gares pourraient être réalisées aux moyens de PPP.

Sans attendre l'achèvement du nouveau réseau de transport, les territoires doivent pouvoir enclencher rapidement des réalisations pour répondre aux urgences. Pour accompagner les collectivités dans leurs projets, la Caisse des Dépôts agira, aux côtés d'autres partenaires, en investisseur de long terme.

2) Désenclaver les territoires

Le projet du Grand Paris doit fournir l'occasion de rapprocher les quartiers d'habitation et les pôles économiques :

- par un travail spécifique sur certains quartiers comme à Clichy-Montfermeil : la Caisse des Dépôts peut y intervenir en investisseur en complément de l'action menée par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) ;
- par le développement des technologies numériques dans toutes les dimensions de la vie des Franciliens (recherche, transports, télétravail, services publics...) : le développement de l'internet très haut débit en Ile-de-France et des services associés est une condition de réussite du Grand Paris.



© Igor Montagnier



© CDC/Jean-Marc Pettina



© Transdev

PROFITER DE L'EMPRUNT NATIONAL POUR ACCÉLÉRER LA MODERNISATION

L'Emprunt National entre dans sa phase opérationnelle. La Caisse des Dépôts s'est vue confier la gestion pour le compte de l'État de 7 milliards d'euros, à travers 8 thématiques, dont le fonds national d'amorçage, « France-Brevets », les plates-formes d'innovation des pôles de compétitivité, le programme « Ville de demain » et le développement de l'économie numérique.

... au service de l'intérêt général et du développement économique

3) Soutenir les pôles d'innovation

La desserte des territoires n'a de sens que si elle accompagne le développement de clusters de recherche, d'enseignement et d'innovation, et donc d'entreprises et d'emplois.

- La Caisse des Dépôts mobilisera toute son offre de financement des entreprises, qui va de la création à la transmission, via notamment le Fonds Stratégique d'Investissement et les fonds gérés par CDC Entreprises.
- Elle accompagnera les projets de rénovation et de modernisation des Universités tant en investissement que par une enveloppe de prêts Livret A d'1 milliard d'euros.
- L'Île-de-France doit tirer parti du fonds d'investissement « France Brevets » créé dans le cadre de l'Emprunt National, et devenir le leader européen en matière de production de brevets et de valorisation de la recherche.

Le site du Millénaire - EMGP (Icade)



© Éric Frenot et Nicolas Turini

Le projet de Clichy-Batignolles (Caisse des Dépôts)



© Cabinet Grether

Source : cabinet Grether



Maison Muse du Groupe SNI

© Photographie SNI

4) Promouvoir une nouvelle politique urbaine

La régénération urbaine et la reconstruction complète de certains quartiers doivent aboutir à une ville alliant dimension sociale, mixité intergénérationnelle et fonctionnelle, impact carbone réduit...

- Le développement du Grand Paris suppose une anticipation des besoins de logement sociaux et une politique de maîtrise foncière globale et disposant de moyens financiers adaptés.
- Afin d'accompagner l'ambitieux objectif de construction de 70 000 logements par an en Île-de-France, la Caisse des Dépôts financera sur ressources Livret A les logements ou les opérations de portage foncier (comme pour le projet des Batignolles). Ses filiales SNI – pour le logement – et Icade – pour les bureaux, équipements publics et centres commerciaux – seront mobilisées.

UN GRAND PARIS DURABLE

Le Grand Paris est une chance historique qui s'offre pour construire la Ville durable. Agir sur l'urbain, c'est peser à hauteur de 40 à 50 % sur les émissions de gaz à effet de serre. Refaire de la Ville, c'est aussi repenser les équilibres sociaux et économiques pour mieux assurer la cohésion sociale.

La Caisse des Dépôts, qui a fait du développement durable une de ses priorités stratégiques, propose :

- d'élaborer un baromètre carbone des projets urbains ;
- de collaborer à la création d'une forêt d'1 million d'arbres au nord de Paris avec sa filiale la Société Forestière ;
- de favoriser la place de la nature, de lutter contre l'étalement urbain ;
- de soutenir les éco-quartiers, comme celui d'Icade sur le site des EMGP (Nord-Est parisien) ;
- de développer les investissements immobiliers à hautes performances environnementales ;
- d'accroître toutes les formes de mobilité (bus, vélo, auto-partage) à partir des gares.

MOBILISER LE LIVRET A

La ressource du Livret A sera très utile pour financer ce projet qui s'adresse aux générations à venir. Grâce aux fonds d'épargne, la Caisse des Dépôts accorde des prêts de très longue durée et à taux attractifs et sécurisés pour financer les infrastructures de transport urbain, ferroviaire à grande vitesse ou fluvial.

Ces prêts pourront également être mobilisés pour financer la maîtrise des terrains, ce qui permettra d'en contrôler l'acquisition, la dépollution et la viabilisation.



8 propositions pour un Grand Paris durable

- 1** Participer à l'atteinte de l'objectif de **70 000 logements par an** construits en Ile-de-France.
Engager immédiatement la construction de **5 000 logements pour étudiants et jeunes actifs**.
Accompagner les politiques publiques en matière de **mixité sociale**, et notamment générationnelle.
- 2** Anticiper l'évolution des territoires en constituant des **réserves foncières**.
- 3** Développer les investissements en **partenariat public-privé**, à la fois sur les transports et l'immobilier.
- 4** Contribuer au financement du Grand Paris par des **prêts à très long terme**.
Ces prêts qui pourraient, par exemple, venir des fonds d'épargne financeraient à la fois le réseau de transport et l'aménagement des gares et autour des gares.
- 5** Participer à la conception de la **Gare du futur**, qui est à la fois équipement de transport, pôle de services et noyau de vie intégré à son territoire. Favoriser les conditions de son accès.
- 6** Profiter de l'ensemble des nouveaux aménagements liés au Grand Paris pour investir dans le développement du **réseau internet de très haut débit**, à partir d'un schéma numérique du Grand Paris.
- 7** Accompagner les **universités** de la région parisienne pour en faire des pôles d'envergure internationale. Contribuer à l'**innovation scientifique**, la recherche et la création, *via* notamment le fonds « France Brevets ». Participer à la **mise en place des clusters**, moteurs du développement économique des territoires.
- 8** Être le partenaire de confiance de l'État et des collectivités locales dans l'élaboration des **contrats de développement territorial**.

L'engagement du Groupe Caisse des Dépôts sur chacune de ces actions sera conditionné par la prise en compte des enjeux de développement durable.

